

URBANISME



Permis de construire / Déclaration préalable

***La commission "urbanisme" se réunit, en principe, chaque lundi, à 18 h.
Pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous, contacter le secrétariat de la mairie.***



La commune est dotée d'un PLU

- * Pour consulter la carte du zonage du PLU, [cliquez ici](#) ou la télécharger en cliquant [ici](#). Il est également disponible sur le [Géoportail de l'urbanisme \(GPU\)](#).
- * Pour consulter le règlement en vigueur du PLU,

zone U, cliquez ici

Ou  télécharger ici

zone AU, cliquez ici

Ou  télécharger ici

zone AU0, cliquez ici

Ou  télécharger ici

zone A, cliquez ici



Ou [télécharger ici](#)

zone N, [cliquez ici](#)

Ou [télécharger ici](#)

* ***pour consulter la palette des teintes (huisseries, grilles, lambrequins),*** [cliquez ici](#)

* **Pour consulter le cadastre,**

La [Direction Générale des Finances Publiques](#) met à disposition le cadastre (PCI vecteur) de toutes les communes de France au format EDIGEO sur <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/cadastre/>

**Pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au secrétariat de la mairie au 05 62 18 86 50**